

Réunion du : 18 avril 2024 à Varennes-Vauzelles.

Procès-verbal N° 30

Présidence : M. Alain BUCHETON

Présents : MM. TREPKA Nicolas – ARCHAMBAULT Anthony.

Secrétaire de séance : Mme Cécile TOURNOIS

1 – FOOT A 11

1.1. Forfait déclaré

Championnat U18D1 – Match n° 51605.1 E. Marzy 2 / US St Pierre 1 du 13 avril

- Forfait déclaré de l'équipe de l'US St Pierre, match perdu 0-3, amende 40€.

Championnat U18D1 – Match n° 51602.1 US La Charité 1 / JS Marzy 1 du 13 avril

- Forfait déclaré de l'équipe JS Marzy, match perdu 0-3, amende 40€.

2 – FOOT A 8

RAS

3 – FOOT D'ANIMATION

- Informations et contenus des plateaux consultables sur notre site internet dans la rubrique « Epreuves » puis « Football Animation et Loisirs ».

4 – INFO CLUBS

- **La commission rappelle que toutes correspondances adressées au secrétariat du District doit IMPERATIVEMENT parvenir d'une adresse de messagerie officielle du club.**
- **Le tirage des Coupes Jeunes effectué le 6 avril dernier à Cosne est à consulter sur le PV n° 8 de la Commission des Coupes.**

Le Président,
Alain BUCHETON.



Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de sept (7) jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

La commission précise que les réponses apportées aux courriers/correspondances des clubs, n'appelant pas de décisions, ne sont pas susceptibles d'appel.